

Une invention révolutionnaire...

Un entrepreneur de Pierre-Buffière, en Haute-Vienne, a mis au point un nouveau système d'étanchéité et d'isolation thermique pour les toitures-terrasses qui intéresse déjà les deux plus gros fabricants mondiaux de membranes d'étanchéité...

ANNE-SOPHIE PÉDEGERT

Alain Brillat travaille dans le domaine de l'étanchéité depuis plus de 25 ans. Il a commencé chez Smac Acieroid à Limoges avant de créer son entreprise, Travaux spéciaux du Centre, en janvier 1993 à Pierre-Buffière.

L'entreprise emploie aujourd'hui 15 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 1,8 million €. Il avait, depuis plusieurs années, une idée qui lui trottait dans la tête... « L'étanchéité, confie-t-il, est un métier dont les techniques n'ont pas beaucoup évolué depuis les années 80. J'avais depuis longtemps une idée que j'ai décidée, l'année dernière, d'approfondir. J'ai donc commencé par faire le point sur le



ALAIN BRILLAT. Le gérant de Travaux spéciaux du Centre a inventé un nouveau système d'étanchéité et d'isolation thermique pour les toitures-terrasses.

métier en rédigeant un mémoire. Au cours de ses recherches, Alain Brillat est attiré par un nom qui revient très souvent : celui de Ghislain Crolyère, inventeur des bitumes élastomères, aujourd'hui âgé de 90 ans, qui a, par ailleurs, été président de thèse à l'École centrale de Pa-

ris. « Un soir, se rappelle Alain Brillat, j'ai pris mon téléphone et j'ai appelé à Paris où il habite. J'avais peur qu'il me jette... Je lui ai présenté mon idée, il m'a écouté et m'a dit : "Petit, viens me voir...". Je suis allé à Paris, j'ai été reçu comme un prince. Nous avons créé un groupe de travail et

nous avons commencé à travailler sur le concept... »

Un système breveté

Le groupe est composé des "leaders d'opinion" du secteur de l'étanchéité : Claude Braillard, président de l'association professionnelle des systèmes d'étanchéité liquide,

Bruno Bony, polytechnicien, consultant et ancien président de la commission technique de la chambre syndicale française de l'étanchéité, et Patrick Mexmain, consultant spécialiste en ingénierie financière. Le coût du programme est évalué : de l'idée à la validation du procédé, il faudra entre 350 et 400.000 €. L'entreprise d'Alain Brillat ne peut pas financer ce projet. Il décide de monter un dossier "Anvar" (aujourd'hui Oséo) et reçoit rapidement un soutien financier. Il fait aussi appel à la région Limousin qui tarde à le suivre. Un brevet est déposé sur le plan national et sur le plan mondial. La commercialisation du procédé baptisé "Projipur" vient de commencer. Les deux plus gros fabricants mondiaux de membranes d'étanchéité ont déjà contacté Alain Brillat. Ils sont très intéressés par le produit.

TROIS PHASES DE DÉVELOPPEMENT. Trois phases de développement sont programmées. La

première, la phase de réfection, devrait durer environ trois ans et concerner 100.000 m². La deuxième phase sera celle du développement. « Après la première phase, nous allons pouvoir obtenir un avis technique sur le procédé, souligne Alain Brillat. Ce qui devrait nous permettre, au bout de 4 ans, de réaliser 300.000 m², soit 2 % du marché français d'étanchéité ». Dans dix ans, le système devrait devenir un système confirmé et entrer dans la phase de généralisation. En attendant, le premier chantier Projipur a été lancé cet été à Brive. Il s'agit de la réalisation de l'étanchéité d'une maison de l'avenue du Riant. Au total, 200 m² vont être réalisés pour une terrasse inaccessible. ■

➤ **Contacts.** Alain Brillat, Travaux spéciaux du Centre, Minoterie Saint-Maurice à Pierre-Buffière. 05.55.00.95.85. Internet : www.TravauxSpeciaux.Com.

Un procédé léger, sans raccords



Le complexe Projipur est un système d'étanchéité et d'isolation thermique pour les toitures-terrasses. Il se compose d'un primaire de qualité et d'épaisseur variables suivant la nature du support, d'une couche étanche en résine, d'une isolation inversée en mousse de polyuréthane projetée et d'un épiderme assurant la protection anti-UV. Ce système a de nombreux avantages : il est léger et sans raccords. La mise en œuvre est entièrement mécanisée, ce qui réduit les délais d'intervention et des risques de défaut de pose. Les essais usuels de qualification des complexes d'étanchéité et d'isolation ont été réalisés dans des laboratoires spécialisés, belge pour la résine et allemand pour la mousse polyuréthane. Le cahier des charges du système a été visé par Socotec Paris. ■